Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215602111-20260326-2026_03_17-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SAINT-CONGARD
N° 2026-03-17

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Congard, dûment convoqué le vingt mars deux mille vingt-six, s'est réuni sous la présidence de Mr Hurtebize, Maire.

Présents : Messieurs Didier HURTEBIZE, Robin RABASSE, Daniel GUILLOUCHE, Jean-Paul TRECUL, Michel AUBERT, Benjamin DANILO, David GUIHO, Ronan MASSON-BELORGEY ; Mesdames Christelle QUEMARD, Emilie HEDAN, Catherine BONNARD, Pascale ESTRUCH, Charlène JOLY, Aurore LAPORTE, Amélie QUEMARD.

M. Daniel GUILLOUCHE est désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 15 ; Pouvoir : 0 ; Absents : 0

Désignation des commissions municipales

Le Conseil municipal procède à la désignation des membres des commissions, conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Maire propose la création de huit commissions. Pour chacune d'elles, il sollicite des conseillers volontaires. Monsieur le Maire est membre de droit à chaque commission.
À l'issue de plusieurs tours de table, les commissions s'organisent comme indiqué dans le tableau suivant.

1-	Finances - Impôts	- Daniel GUILLOUCHE (référent) - Jean-Paul TRÉCUL - Robin RABASSE - Michel AUBERT - Benjamin DANILO - Charlène JOLY
2-	Travaux	- Robin RABASSE (référent) - Daniel GUILLOUCHE - David GUIHO - Michel AUBERT - Benjamin DANILO - Charlène JOLY
3-	Aménagement du territoire	- Ronan MASSON-BELORGEY (référent) - Robin RABASSE - Daniel GUILLOUCHE - Aurore LAPORTE - Christelle QUÉMARD
4-	Culture - Communication	- Jean-Paul TRÉCUL (référent) - Émilie HÉDAN - Ronan MASSON-BELORGEY - Michel AUBERT - Christelle QUÉMARD
5-	Actions sociales	- Catherine BONNARD - Pascale ESTRUCH - Amélie QUÉMARD - Aurore LAPORTE

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215602111-20260326-2026_03_17-DE

6-	Associations - Tourisme	- Christelle QUÉMARD (référente) - David GUIHO - Émilie HÉDAN - Pascale ESTRUCH - Benjamin DANILO - Michel AUBERT
7-	École	- Christelle QUÉMARD (référente) - Catherine BONNARD - Charlène JOLY - Daniel GUILLOUCHE - Aurore LAPORTE - Amélie QUÉMARD
8-	Électorale	- Daniel GUILLOUCHE - Benjamin DANILO (suppléant)

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité des membres présents, le tableau des commissions tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE ST CONGARD
56 (Morbihan)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture le 07 avril 2026
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.